# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

# DE FRANCE

Natura maximè miranda in minimis.

**Quatrième série.**

TOME DEUXIÈME

PARIS

AU BUREAU DU TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ
rue Saint-Placide, 50 (Faubourg St-Germain).

1862

# MÉTHODE DICHOTOMIQUE

## APPLIQUÉE AUX TYCHIUS DE FRANCE,

### ET DESCRIPTION DE

### QUELQUES ESPÈCES NOUVELLES DES GENRES TYCHIUS ET MICCOTROGUS,

Par M. CHARLES BRISOUT DE BARNEVILLE.

(Séance du 26 Mars 1862.)

Le genre *Tychius* de Germar se compose d'un grand nombre d'espèces, très variables de forme et de coloration ; pour en facilité l'étude, j'ai entrepris de faire entrer dans un tableau dichotomique toutes les espèces françaises, en ayant soin de décrire celles que je crois nouvelles. J'espère que, tout incomplet que soit ce travail, il sera reçu avec indulgence par mes collègues.

Chez les *Tychius*, les mâles présentent des caractères particuliers, variables suivant les espèces, mais il en est deux, toujours constants, et qui permettent de les reconnaître. Le premier est une impression longitudinale qui s'étend sur la poitrine et le premier segment de l'abdomen ; le deuxième est un petit segment anal, toujours bien distinct chez le mâle, et qui est réduit chez la femelle à une simple tranche.

1. Cuisses postérieures avec une dent forte et aiguë . . . . . 2.

— Cuisses postérieures non dentées ou très obtusément dentées avec un fascicule dentiforme . . . . . 3.

2. Rostre rétréci vers l'extrémité, suture des élytres blanchâtre.

♂. Cuisses postérieures et intermédiaires densément ciliées de longs poils gris ; chez la ♀, ces poils existent bien, mais ils sont beaucoup plus courts.

**QUINQUE-PUNCTATUS** L., Sch.

— Rostre cylindrique, suture des élytres obscure.

Long. 2 à 4 1/3 mill. — **HÆMATOCEPHALUS** Sch.

**3.** Rostre linéaire, cylindrique . . . . . **4.**

— Rostre plus ou moins rétréci vers l'extrémité. . . . . **6.**

**4.** Corselet très large, fortement dilaté sur les côtés. . . . . **5.**

— Corselet presque aussi long que large, modérément arrondi sur les côtés.

Long. 1 3/4 à 2 3/4 mill. — **SCABRICOLLIS** Rosenh.
(*asperatus* Dej. Cat.)

**5.** Élytres densément couvertes de squamules.

Long. 2 3/4 à 4 1/3 mill. — **SPARSUTUS** Oliv.

— Élytres avec quelques squamules éparses, condensées en petites taches.

Long. 1 4/5 à 4 1/3 mill. — **SQUAMOSUS** Sch.

On trouve en Algérie une variété de grande taille (4 1/3 mill.) qui ne diffère du type que par ses pattes presque entièrement noires et ses élytres à stries moins distinctes postérieurement.

**6.** Corps densément couvert de squamules arrondies, ovalaires ou ovales-oblongues. . . . . **7.**

— Corps pubescent ou plus ou moins densément couvert de squamules étroites, piliformes . . . . . **19.**

**7.** Élytres à stries larges, leurs intervalles densément couverts de soies raides inclinées.

Long. 2 1/2 à 4 1/3 mill. — **STRIATELLUS** Sch.

— Élytres à stries médiocres ou fines, les intervalles sans soies raides ou présentant quelques petites soies éparses très fines. . . . . **8.**

**8.** Forme allongée, corselet presque de la même largeur que les élytres. **9.**

— Forme ovale ou ovale-oblongue, corselet distinctement plus étroit que les élytres. . . . . **10.**

**9.** Élytres longues à côtés parallèles.

♂. Cuisses antérieures et intermédiaires finement ciliées en dessous de squamules allongées.

**GRENIERI** Ch. Bris., Ann. Soc. Ent. Fr., 1861.

— Élytres ovalaires à côtés distinctement courbés.

Long. 2 1/3 à 2 3/5 mill. — **ARGENTATUS** Chevr.
Rev. zool. de M. Guérin, p. 302.

Cette espèce est assez variable. Elle est très densément couverte de squamules arrondies, déprimées, cendrées-jaunâtres, à reflet argenté-

soyeux, quelquefois, légèrement doré. Les antennes sont obscures avec la base ferrugineuse. Chaque élytre présente une bande latérale blanchâtre. Quelquefois l'insecte est entièrement revêtu de squamules blanches à reflet soyeux ; dans ce cas les antennes sont entièrement ferrugineuses, le corselet est tantôt assez fortement arrondi, dilaté sur les côtés : alors il est aussi large que les élytres ; tantôt il est moins fortement dilaté : dans ce cas il est un peu plus étroit que les élytres. Les cuisses présentent toutes un léger fascicule dentiforme.

Aix, Hyères (Ch. Delarouzée), Hautes-Pyrénées (Pandellé).

**10.** Corselet beaucoup plus étroit que les élytres, peu distinctement rétréci postérieurement, à peine arrondi sur les côtés. . . . . **11.**

— Corselet un peu plus étroit que les élytres, plus ou moins rétréci postérieurement, distinctement arrondi sur les côtés. . . . . **12.**

**11.** Antennes généralement et entièrement ferrugineuses.

Long. 2 1/3 à 2 3/4 mill. — **GENISTÆ** Sch.

Cette espèce pourrait bien n'être qu'une petite variété du *T. venustus* ; elle n'en diffère que par sa taille plus petite, sa forme un peu plus courte et plus convexe, ses antennes ferrugineuses et ses élytres dont la squamosité présente une coloration plus uniforme.

Se prend à Paris en compagnie du *venustus*, sur le genêt.

— Antennes ferrugineuses à la base.

**VENUSTUS** Fab., Sch.

**12.** Chaque élytre avec une bande latérale blanchâtre partant des épaules et se dirigeant vers la suture. . . . . **13.**

— Chaque élytre sans bande latérale blanchâtre distincte. . . . . **14.**

**13.** Antennes à massue obscure ; rostre ferrugineux, de la longueur du corselet, à peine rétréci dans sa largeur.

Long. 1 2/3 à 2 1/2 mill. — **MEDICAGINIS** Ch. Bris.

*Ovatus, niger, convexus, subtus dense albido-squamosus, supra squamulis subovalibus, depressis, ochraceis vel flavo-luteis, dense vestitus ; rostro longo sublineari ; antennis basi, rostro, pedibusque testaceis ; thorace lateribus modice rotundato ; elytris subtiliter punctulato-striatis, lateribus albido-squamosis ; femoribus muticis.*

La tête, la base du bec, le corselet et les élytres sont densément revêtus de squamules ovales ou ovales-oblongues, jaunâtres ou cendrées-jaunâtres, à reflet soyeux ; quelquefois la squamosité est entièrement d'un beau blanc à reflet un peu argenté. Tête arrondie. Rostre légèrement

courbé, à peine plus court que le corselet chez le mâle, aussi long que le corselet chez la femelle, à peine rétréci dans sa largeur, mais bien distinctement aminci dans son épaisseur, glabre, depuis l'insertion des antennes à l'extrémité. Antennes testacées avec la massue et quelquefois une partie du funicule noirâtres ; plus rarement les antennes entièrement ferrugineuses, dans ce cas les élytres sont généralement plus ou moins ferrugineuses ; funicule de 7 articles. Corselet plus large que long, fortement rétréci en avant, à peine en arrière ; base distinctement bisinuée ; sa squamosité est un plus pâle sur la partie médiane ; surtout en arrière. Écusson à squamosité épaisse, blanchâtre. Élytres courtement ovales, très convexes, légèrement arrondies sur les côtés, assez fortement rétrécies en arrière dès le milieu, ayant les épaules distinctement saillantes ; la bande latérale blanchâtre est assez large, quelquefois elle devient peu distincte ; la suture est aussi assez souvent très étroitement blanchâtre, surtout postérieurement ; les stries, étant presque complétement couvertes par la squamosité, paraissent très fines et peu distinctes. Dessous du corps revêtu de squamules arrondies, blanchâtres, très serrées.

Les pattes sont assez densément recouvertes de squamules allongées, piliformes, un peu jaunâtres.

Chez les mâles, la base inférieure des cuisses antérieures et intermédiaires est ciliée de squamules oblongues.

Très semblable à l'*albo-vittatus* ; s'en distingue par son rostre plus long, plus linéaire, ses antennes à massue obscure et son corselet un peu moins large.

J'ai pris en abondance cette espèce à Marly, sur la luzerne, elle se trouve aussi dans le midi de la France, à Collioures (Ch. Delarouzée) et à Béziers (Dr Grenier). J'ai souvent trouvé dans les collections cette espèce sous le nom de *aureolus* Kiesw., mais d'après les catalogues allemands ce dernier serait un *Miccotrogus*.

— Antennes ferrugineuses ; bec ferrugineux vers l'extrémité, plus court que le corselet, distictement atténué dans sa largeur.

Long. 1 3/4 à 2 2/5 mill. — **ALBO-VITTATUS** Ch. Bris.

*Ovatus, niger, convexus, subtus dense albido-squamosus, supra squamulis subovalibus, ochraceis vel flavo-luteis, dense vestitus ; rostri apice, attenuato ; antennis, rostri apice, pedibusque testaceis ; thorace lateribus rotundato ; elytris subtiliter punctulato-striatis, lateribus albido-squamosis ; femoribus muticis.*

La tête, la base du bec, le corselet et les élytres, sont densément revêtus de squamules ovales ou ovales-oblongues, ochracées ou cendrées-

jaunâtres à reflet soyeux, un peu doré. Tête arrondie. Rostre un peu courbé, plus court que le corselet chez le mâle, médiocrement atténué vers l'extrémité ; presque égal au corselet chez la femelle, assez fortement atténué vers l'extrémité ; glabre et testacé depuis l'insertion des antennes; funicule des antennes de 7 articles, corselet plus large que long, fortement rétréci en avant, légèrement en arrière ; base distinctement bisinuée, souvent avec une bande longitudinale blanchâtre dans son milieu. Écusson à squamosité blanche. Élytres très courtement ovales, convexes, à épaules légèrement saillantes, un peu arrondies latéralement, assez fortement rétrécies en arrière dès le milieu ; la bande latérale blanchâtre est assez large, souvent la suture est légèrement blanchâtre; les stries étant en partie couvertes par la squamosité, paraissent très fines et assez peu distinctes. Les squamules du dessous du corps sont arrondies et blanchâtres. Les pattes sont revêtues de squamules allongées, piliformes, médiocrement serrées, un peu jaunâtres ; les cuisses postérieures présentent ordinairement en dessous un léger fascicule dentiforme,

Chez les mâles, les cuisses antérieures et intermédiaires sont densément ciliées en dessous de squamules allongées, blanchâtres. Cette espèce se distingue facilement du *squamulatus* Sch. par son dessus, sa forme un peu plus courte et moins convexe, son bec moins long, atténué à l'extrémité, ses antennes ferrugineuses et sa squamosité ressemblant moins à un enduit déprimé.

J'ai trouvé cette espèce en fauchant dans les prairies du bord de la Seine à Maisons-Laffitte et également à Saint-Maur.

**14.** Rostre long et étroit, n'étant pas ou à peine rétréci dans sa largeur, distinctement et peu à peu rétréci dans son épaisseur. . . . . **15.**

— Rostre médiocrement long, plus ou moins atténué dans sa largeur et dans son épaisseur. . . . . **16.**

**15.** Rostre plus long que le corselet, celui-ci assez arrondi sur les côtés ; élytres à stries fines, mais bien distinctes, leurs intervalles un peu convexes.

Long. 2 à 3 mill. — **SUTURALIS** Ch. Bris., Ann. Soc.Ent. Fr., 1861.

Cette espèce varie beaucoup de coloration ; chez les individus ochracés-brunâtres, la suture des élytres, la tête et la base du bec sont toujours blanchâtres, mais chez les individus cendrés-jaunâtres ou cendrés, la suture et la tête sont à peine sensiblement plus pâles que le reste de l'insecte ; le corselet est aussi variable : ses côtés sont tantôt assez fortement, tantôt légèrement arrondis.

France méridionale.

— Rostre de la longueur du corselet, celui-ci légèrement arrondi sur les côtés; élytres à stries très fines et peu distinctes, leurs intervalles plans.

Long. 2 à 2 1/2 mill. — **FLAVICOLLIS** Steph. (*squamulatus* Sch.).

Cette espèce, que l'on ne peut confondre avec le *junceus* Reich., est très densément couverte de squamules arrondies, déprimées, ochracées ou cendrées-jaunâtres, ou cendrées, ou d'un beau blanc argenté à reflets soyeux; cette squamosité ressemble à un enduit crétacé. Les antennes présentent ordinairement une massue obscure, qui devient rarement de la couleur du reste de l'antenne. Le corselet est fortement rétréci en avant, à peine en arrière. Les élytres sont très courtement ovales, très convexes, assez fortement rétrécies postérieurement dès le milieu; les stries paraissent très fines et peu distinctes. Le rostre et les pattes sont testacés; ces dernières sont assez densément couvertes, sur les cuisses, de squamules ovales, sur les tibias et les tarses, de squamules piliformes, cendrées ou cendrées-jaunâtres. Les cuisses postérieures sont obtusément dentées, avec un fort fascicule dentiforme.

Pas rare dans toute la France, dans les prairies.

**16.** Forme courte, ovalaire; élytres très brèves.

Long. 1 3/4 à 2 1/3 mill. — **CURTUS** Ch. Bris.

*Ovatus, nigro-piceus, convexus, subtus dense albido-squamosus, supra squamulis, subovalibus vel oblongis, ochraceis vel luteo-virescentibus, vel cinereo-luteis, dense vestitus; rostri apice attenuato; antennis, rostro pedibusque testaceis; thorace lateribus rotundato; elytris breviter ovalibus, subtiliter punctulato-striatis; femoribus muticis.*

La tête, la base du bec, le corselet et les élytres sont revêtus de squamules ovalaires ou ovales-oblongues, ochracées ou d'un jaune légèrement verdâtre ou cendrées à léger reflet soyeux. Tête arrondie. Rostre un peu courbé, testacé, plus court que le corselet, assez fort et un peu gibbeux au-dessus de l'insertion des antennes, légèrement atténué chez le mâle à l'extrémité, fortement et plus longuement chez la femelle. Antennes testacées; funicule de 7 articles. Corselet plus large que long, fortement rétréci en avant, légèrement en arrière, base distinctement bisinuée. Écusson à squamosité cendrée. Élytres très courtement ovales, fossettes humérales assez prononcées, distinctement arrondies sur les côtés, un peu comprimées derrière les épaules qui sont saillantes; assez fortement rétrécies postérieurement, dès avant le milieu, l'extrémité distinctement

acuminée chez la femelle, la squamosité recouvrant presque complétement les stries les font paraître fines et peu distinctes.

Dessous du corps revêtu de squamules ovales blanchâtres. Pattes ferrugineuses, assez densément couvertes sur les cuisses de squamules allongées, et sur les tibias et les tarses de squamules piliformes, jaunâtres.

Chez les mâles les cuisses antérieures et intermédiaires sont densément ciliées en dessous de petits poils cendrés.

Se distingue du *junceus* par sa forme plus courte, plus large, ses élytres plus fortement rétrécies en arrière, distinctement comprimées en arrière des épaules ; s'éloigne de l'*albo-viltatus* par son bec ferrugineux, un peu gibbeux en-dessus, par ses élytres plus fortement rétrécies à l'extrémité, à fossettes humérales plus distinctes, et par l'absence de la bande latérale blanchâtre.

Toute la France, dans les prairies ; trèfle et *Lotus*.

— Forme ovale-oblongue ; élytres assez courtement ovales. . . . . **17.**

**17.** Cuisses antérieures et intermédiaires des ♂ très densément frangées en dessous de longues squamules blanches.

Long. 2 1/2 mill. — **FEMORALIS** Ch. Bris.

*Oblongus, niger sat convexus, subtus dense albido-squamosus, supra squamulis subovalibus, ochraceis vel flavo-luteis dense vestitus ; rostro apice attenuato ; antennis, rostri apice, pedibusque testaceis ; thorace lateribus leviter rotundato ; elytris subtiliter punctulato-striatis ; femoribus posticis obsolete dentatis.*

La tête, la base du bec, le corselet et les élytres sont densément revêtus de squamules ovalaires ou ovales, oblongues, ochracées ou cendrées-jaunâtres à reflets soyeux. Tête arrondie. Rostre légèrement courbé, presque de la longueur du corselet chez le mâle, distinctement atténué vers l'extrémité, aussi long que le corselet chez la femelle, fortement atténué à partir de l'insertion des antennes. Antennes à funicule de 7 articles. Corselet un peu plus large que long, fortement rétréci en avant, à peine en arrière ; base distinctement bisinuée, la squamosité est un plus pâle vers l'écusson. Écusson à squamosité blanchâtre. Elytres un peu courtement ovales, légèrement arrondies sur les côtés, peu à peu rétrécies postérieurement à partir du milieu ; épaules distinctement saillantes, la suture est quelquefois très étroitement plus pâle ; les stries étant presque complétement couvertes par la squamosité, paraissent très fines et peu distinctes. Dessous du corps densément couvert de squamules ovales et arrondies, blanchâtres. Les fémurs sont revêtus de petites squamules ovales, et, les

tibias et les tarses de squamules piliformes, jaunâtres, médiocrement serrées ; les cuisses postérieures sont obscurément dentées, avec un petit fascicule dentiforme.

♂. Cuisses antérieures et intermédiaires densément frangées en dessous de longues squamules oblongues, blanchâtres.

Cette espèce est très voisine du *medicaginis* ; elle s'en éloigne par son bec plus fortement atténué à l'extrémité, ses antennes testacées, ses élytres sans bande latérale blanchâtre et les cuisses de ses mâles plus densément frangées en dessous.

Béziers (Dr Grenier).

— Cuisses antérieures et intermédiaires des ♂ peu sensiblement ciliées de petites squamules piliformes. . . . . 18.

18. Forme assez étroite, presque elliptique ; cuisses très souvent noires ; corselet légèrement arrondi sur les côtés.

Long. 1 1/2 à 2 1/5 mill. — **BICOLOR** Ch. Bris.

*Subellipticus, nigro-piceus, depressus, subtus dense albido-squamulosus, supra squamulis oblongis, flavo-luteis, sat dense vestitus ; rostro attenuato; antennis, rostri apice, tibiis tarsisque ferrugineis ; thorace lateribus leviter rotundato ; elytris subtiliter punctulato-striatis, ferrugineis, basi nigro-piceis.*

La tête, la base du bec, le corselet et les élytres sont densément revêtus de squamules ovalaires ou oblongues, cendrées-jaunâtres, mêlées de petits poils soyeux, très fins ; quelquefois la squamosité est entièrement d'un beau blanc soyeux un peu argenté. Tête arrondie. Rostre plus court que le corselet, légèrement courbé vers la base, atténué de la base au sommet : son extrémité est ferrugineuse et glabre ; chez la femelle le bec est un peu plus long et plus fortement atténué. Funicule des antennes de 7 articles. Corselet un peu plus large que long, assez fortement rétréci en avant, un peu en arrière, base distinctement bisinuée, la squamosité présente souvent un léger reflet soyeux doré. Écusson à squamosité blanchâtre. Élytres assez courtement ovales, plus larges que le corselet, presque parallèles sur les côtés jusque vers le milieu, puis peu à peu retrécies vers l'extrémité ; épaules légèrement saillantes ; ordinairement avec une ligne suturale blanchâtre ; ferrugineuses, avec une grande tache basilaire noirâtre qui s'étend triangulairement des épaules au tiers de la suture, cette tache envahit quelquefois les épaules et s'étend un peu latéralement, d'autres fois les élytres sont presque entièrement ferrugineuses. Dessous du corps revêtu de squamules ovalaires blanchâtres. Les pattes

sont ordinairement ferrugineuses avec les cuisses noires; quelquefois aussi elles sont entièrement ferrugineuses, elles sont couvertes de squamules piliformes cendrées, médiocrement serrées ; cuisses mutiques, les postérieures avec un léger fascicule dentiforme.

Cette espèce est très voisine du *junceus* ; elle s'en distingue cependant par une forme toujours plus étroite, sa convexité moindre, son corselet moins distinctement rétréci postérieurement, ses cuisses généralement noirâtres et ses élytres un peu plus distinctement pubescentes.

Hyères, Collioures (Ch. Delarouzée), Béziers (Dr Grenier).

— Forme ovale-oblongue; cuisses toujours ferrugineuses; corselet distinctement arrondi sur les côtés.

Long. 1 3/4 à 2 3/5 mill. — **JUNCEUS** Reich., Sch.

Chez les individus obscurs, l'insecte est noir de poix, avec les élytres plus ou moins ferrugineuses postérieurement, le rostre est alors ferrugineux vers l'extrémité seulement; chez les individus les plus clairs la couleur est noir de poix avec la tête, le bec et les élytres ferrugineux, les squamules sont ovales-oblongues, ochracées ou cendrées-jaunâtres, ou d'un beau blanc argenté, à reflets soyeux, mêlés de quelques petits poils soyeux très fins ; la suture est souvent blanchâtre ; le bec de la longueur du corselet chez la femelle, est fortement atténué à l'extrémité ; chez le mâle il est un peu plus court et moins rétréci, le corselet est un peu plus court que large et distinctement rétréci en arrière. Les élytres sont assez brièvement ovalaires, les cuisses paraissent toutes obscurément et obsolètement dentées, les postérieures présentent un petit fascicule dentiforme bien visible.

Répandu dans toute la France ; ne paraît pas commune aux environs de Paris.

**19.** Rostre subulé . . . . . **20.**

— Rostre peu à peu et légèrement rétréci vers l'extrémité. . . . . **23.**

**20.** Corselet avec une ligne longitudinale blanchâtre dans son milieu. **21.**

— Corselet sans ligne médiane blanchâtre. . . . . **22.**

**21.** Cuisses noires, massue des antennes noirâtre.

Long. 2 1/4 à 2 1/3. — **LINEATULUS** Steph., Sch.

Chez cette espèce la suture est toujours très distinctement blanchâtre, les intervalles alternes au contraire sont rarement distinctement plus pâles que les autres.

♂. Tibias antérieurs avec une petite dent aiguë au milieu de leur bord interne.

Rare aux environs de Paris, Lyon (Cl. Rey).

— Cuisses, pattes et antennes entièrement ferrugineuses.

Long. 2 à 2 1/3 mill. — **ELEGANTULUS** Ch. Bris.

*Ellipticus, piceus, modice convexus, subtus dense albido-squamulosus, supra squamulis angustis cinereo-albidis, thorace aureo-micantibus, vestitus; prothoracis puncto ad latera, linea media, elytrorumque sutura albido squamulosis; rostro attenuato, antennis pedibusque ferrugineis.*

La tête, la base du bec et le corselet sont revêtus de squamules étroites, ochracées, un peu dorées ; les élytres sont couvertes de squamules étroites cendrées-blanchâtres, toute cette squamosité est médiocrement serrée, Tête arrondie avec une tache blanchâtre entre les yeux. Rostre ferrugineux, plus court que le corselet chez le mâle, assez fortement atténué vers l'extrémité ; chez la femelle, le bec est un peu plus long et plus fortement atténué. Funicule des antennes de 7 articles. Corselet à base légèrement bisinuée, plus large que long, assez fortement retréci en avant, beaucoup moins en arrière, latéralement assez fortement arrondi, avec une ligne longitudinale de squamules blanches serrées dans son milieu et une autre très courte de chaque côté de la base. Élytres un peu courtement ovalaires, faiblement arrondies sur les côtés, peu à peu rétrécies en arrière après le milieu, d'un brun ferrugineux, distinctement ponctuées-striées, les intervalles assez étroits, ponctués coriacés, avec une ligne suturale blanche formée de squamules épaisses très serrées. Dessous du corps couvert de squamules ovales, serrées, blanches. Pattes revêtues de squamules étroites, médiocrement serrées, blanchâtres ; cuisses mutiques.

Cette espèce est très semblable au *Schneideri* ; elle s'en distingue par une forme un peu moins allongée, le corselet et les élytres moins longs, les intervalles alternes des élytres n'étant pas distinctement plus pâle, sa coloration un peu différente, et son bec fortement subulé.

Bouray, près Paris.

**22.** Élytres avec une ligne suturale blanchâtre, antennes ferrugineuses, corselet légèrement arrondi sur les côtés.

Long. 1 4/5 à 2 1/5. — **MELILOTI** Steph., Sch.

Commune dans toute la France sur le Mélilot.

— Élytres sans ligne suturale blanchâtre, funicule des antennes plus ou moins noirâtre, corselet assez fortement arrondi sur les côtés.

Long. 2 1/3 à 3 mill. — **FUNICULARIS** Ch. Bris.

*Oblongus, niger, modice convexus, subtus dense albido-squamulosus, supra squamulis angustis, piliformibus, cinereis, cupreo-micantibus, parcius vestitus ; antennis basi et apice, rostri apice, tibiis tarsisque ferrugineis ; thorace lateribus rotundato ; rostro attenuato ; elytris subovalibus, punctato-striatis, ferrugineis basi nigris, femoribus clavatis nigro-piceis, subtus ciliatis, et dente obtuso armatis.*

La tête, la base du bec, le corselet et les élytres sont revêtus de squamules étroites, piliformes, peu serrées, cendrées ou cendrées-jaunâtres, à léger reflet cuivreux ou doré. Tête arrondie. Rostre courbé, plus court que le corselet chez le mâle, épais à la base, fortement atténué vers l'extrémité ; chez la femelle le bec est un peu plus long et plus fortement atténué. Antennes avec les trois premiers articles et la massue ferrugineux, les autres sont obscurs; funicule de 7 articles. Corselet un peu plus large que long, fortement rétréci en avant, beaucoup moins en arrière, assez fortement arrondi latéralement ; à ponctuation serrée ; base bisinuée aux angles postérieurs et souvent devant l'écusson, les squamules sont condensées en trois petites taches plus pâles. Écusson à squamosité blanchâtre. Élytres ovalaires, avec les épaules un peu saillantes, à peine distinctement plus larges que le corselet, latéralement presque parallèles jusqu'au delà du milieu, puis peu à peu rétrécies vers l'extrémité, ferrugineuses, avec la base noirâtre. Dessous densément couvert de squamules ovalaires blanchâtres. Pattes ferrugineuses, cuisses épaisses, noirâtres, couvertes de squamules étroites cendrées cuivreuses, peu serrées et ciliées en dessous de squamules étroites ; les postérieures sont obtusément dentées avec un petit fascicule dentiforme.

Cet insecte se rapproche du *M. cuprifer*; il s'en distingue par son funicule de 7 articles, sa taille plus grande, sa forme moins étroite et moins allongée et son bec plus épais vers la base et plus rapidement retréci vers l'extrémité.

Hyères (Ch. Delarouzée), Aix (Dr Grenier).

**23.** Corselet fortement arrondi sur les côtés, assez fortement rétréci à la base.

Long. 2 à 2 1/4 mill. — **RUFIPENNIS** Ch. Bris.

*Oblongus, niger, depressus, sericeo-pubescens adspersus ; rostro leviter*

*angustato* ; *thorace punctato, lateribus valde rotundato* ; *antennis basi, pedibus, rostri apice elytrisque ferrugineis* ; *elytris punctulato-striatis, interstitiis punctulato-rugosis* ; *femoribus muticis.*

La tête, la base du bec, le corselet et les élytres sont revêtus d'une pubescence fine et peu serrée, cendrée soyeuse ; sur le corselet cette pubescence offre ordinairement un léger reflet cuivreux ou doré. Tête arrondie ponctuée rugueusement. Rostre légèrement courbé, assez fort, un peu plus court que le corselet, peu à peu rétréci vers l'extrémité, longitudinalement rugueux ; chez la femelle, le bec est un plus long et un peu plus mince. Antennes noirâtres avec les premiers articles ferrugineux ; funicule de 7 articles. Corselet plus large que long, plus fortement rétréci en avant qu'en arrière, base légèrement bisinuée, devant l'écusson la pubescence est condensée en une petite tache jaunâtre. Écusson à squamosité serrée blanchâtre. Élytres courtement ovalaires, légèrement plus larges que le corselet, très peu arrondies latéralement, peu à peu rétrécies en arrière après le milieu ; épaules légèrement saillantes. Dessous du corps revêtu de squamules ovalaires peu serrées au centre, mais plus abondantes sur les côtés.

Pattes assez fortes, couvertes d'une pubescence cendrée peu serrée.

Cette espèce se rapproche un peu du *T. argentatus* Chevr. par sa forme, il s'en distingue facilement par son vêtement, sa coloration et sa forme un peu plus courte.

Collioures (Ch. Delarouzée).

— Corselet modérément arrondi sur les côtés, légèrement rétréci à la base. . . . . **24.**

**24.** Corselet avec une ligne longitudinale blanchâtre dans son milieu. **25.**

— Corselet sans ligne longitudinale blanchâtre dans son milieu. . **26.**

**25.** Forme allongée étroite, corselet peu arrondi sur les côtés.

Long. 2 1/4 à 2 1/2 mill. — **SCHNEIDERI** Herbst, Sch.

♂. Tibias antérieurs non dentés au côté interne.

Rare aux environs de Paris ; Bouray, Saint-Valery (Dr Marmottan), Lyon (Cl. Rey) ; assez commun en Hongrie.

— Forme ovale-oblongue, assez large ; corselet assez fortement arrondi sur les côtés.

Long. 2 1/2 à 3 mill. — **POLYLINEATUS** Germ., Sch.

Chez cette espèce, la suture est toujours très nettement blanchâtre,

mais les intervalles alternes sont à peine un peu plus pâles que les autres; le plus souvent cette coloration n'est bien distincte que sur les 5e et 7e intervalles. Quelquefois l'insecte est entièrement couvert de squamules blanchâtres.

Bouray (Chevrolat), Saint-Valery (Dr Marmottan), Collioures (Ch. Delarouzée), Saint-Raphaël (H. Raymond).

**26.** Antennes ferrugineuses.

Long. 2 à 2 1/2. — **TOMENTOSUS** Herbst, Sch.

— Antennes au moins avec la massue noirâtre. . . . . **27.**

**27.** Cuisses noires . . . . . **28.**

— Cuisses ferrugineuses. . . . . **30.**

**28.** Base des tibias noire.

Long. 2 à 2 1/3 mill. — **TIBIALIS** Sch.

♂. Tibias antérieurs avec une petite dent triangulaire aiguë vers le milieu du bord interne; cuisses antérieures densément ciliées de poils blanchâtres.

Paris, sur les bords de la Seine; Morgon (Cl. Rey).

— Base des tibias entièrement ferrugineux. . . . . **29.**

**29.** Tibias antérieurs avec une petite dent fine vers le milieu de leur bord interne.

Long. 1 1/3 à 1 3/4 mill. — **PYGMŒUS** H. Bris.
Rev. zool. de M. Guérin, 1860, p. 166.

Cette espèce, la plus petite du genre, se reconnaît facilement à ses tibias dentés dans le milieu de leur côté interne, chez les deux sexes; quelquefois cependant chez les femelles cette dent disparaît presque complétement.

Paris; assez commun à Fontainebleau; Hyères (Ch. Delarouzée), Aix (Dr Grenier).

— Tibias antérieurs non dentés en dessous.

Long. 1 4/5 mill. ♀. — **CURVIROSTRE** Ch. Bris.

*Oblongus, niger, subdepressus, sericeo-pubescens, sat dense vestitus; rostro curvato, apice leviter angustato; antennis basi et apice, tibiis tar-*

*sisque ferrugineis*; *thorace lateribus modice rotundato*; *elytris subtiliter punctulato-striatis*; *femoribus muticis*.

La tête, la base du bec, le corselet et les élytres sont revêtus d'une pubescence fine, cendrée, soyeuse, assez serrée. Tête arrondie. Rostre grêle, assez fortement courbé, peu à peu et légèrement rétréci vers l'extrémité, l'extrême sommet couleur de poix. Antennes obscures avec les premiers articles et la massue ferrugineux ; funicule de 7 articles. Corselet plus large que long, fortement rétréci en avant, légèrement en arrière, base très légèrement bisinuée ; la pubescence est un peu plus condensée devant l'écusson. Élytres un peu plus larges que le corselet, courtement ovalaires, légèrement arrondies sur les côtés, peu à peu rétrécies vers l'extrémité, après le milieu, épaules distinctement saillantes. Dessous du corps densément couvert de squamules ovalaires, blanchâtres. Pattes revêtues d'une pubescence cendrée peu serrée ; cuisses noires.

Voisine du *pygmæus*; s'en distingue par une forme un peu plus large, un corselet moins long, un bec plus long et plus mince, une pubescence plus fine, et ses tibias non dentés.

Collioures (Ch. Delarouzée).

**30.** Corselet presque plus long que large.

Long. 2 mill. — **LONGICOLLIS** Ch. Bris.

*Ellipticus*, *nigro-piceus*, *sat convexus*, *squamulis cinereis angustis piliformibus*, *sat dense vestitus*; *rostri apice leviter angustato*; *antennis basi*, *rostri apice pedibusque ferrugineis*; *thorace longiore*, *lateribus modice rotundato*; *elytris distincte punctulato-striatis*; *femoribus crassis muticis*.

La tête, la base du bec, le corselet et les élytres sont assez densément couverts de squamules étroites, piliformes, cendrées-blanchâtres. Tête arrondie. Rostre légèrement courbé, plus court que le corselet, peu à peu et légèrement rétréci vers l'extrémité ; chez la femelle le bec est un peu plus long et plus grêle. Antennes noirâtres avec les 3 ou 4 premiers articles ferrugineux ; funicule de 7 articles. Corselet allongé, presque plus long que large, rétréci en avant et en arrière, mais plus fortement en avant, à ponctuation serrée ; les squamules sont plus condensées le long du bord postérieur. Base à peine distinctement bisinuée ; écusson à squamosité blanchâtre. Élytres ovalaires à peine plus larges que le corselet, distinctement arrondies sur les côtés, et peu à peu rétrécies dans les deux tiers postérieurs, assez fortement striées. Épaules à peine légèrement saillantes, presque arrondies ; dessous du corps densément couvert de squamules ovales blanchâtres.

Pattes revêtues de squamules piliformes cendrées, peu serrées ; cuisses épaisses.

♂. Cuisses antérieures très épaisses, arquées, tibias antérieurs, dans le milieu de leur côté interne, avec une petite dent obtuse, obsolète.

Cette espèce ressemble un peu au *tomentosus*, mais elle en diffère par sa forme plus étroite, ses antennes obscures et son corselet plus long ; elle est aussi très voisine du *pumilus*, dont elle s'éloigne par sa taille plus grande, sa forme plus allongée, son corselet plus long, ses cuisses plus épaisses, ses stries plus fortes et son rostre un peu plus long.

Nice (M. de Baran).

— Corselet un peu plus large que long.

Long. 1 1/2 à 1 3/4 mill. — **PUMILUS** Ch. Bris.

*Oblongus, nigro-piceus, modice convexus, squamulis cinereis, angustis piliformibus vestitus ; rostri apice leviter angustato ; antennis basi, rostri apice pedibusque ferrugineis ; thorace lateribus modice rotúndato ; elytris subtiliter punctulato-striatis ; femoribus crassiusculis, muticis.*

La tête, la base du bec, le corselet et les élytres sont assez densément couverts de squamules étroites, piliformes, cendrées. Tête arrondie, à ponctuation fine et serrée. Rostre légèrement courbé, un peu plus court que le corselet, peu à peu et légèrement rétréci vers l'extrémité ; chez la femelle, le bec est un peu plus long et plus grêle. Antennes noires avec les deux ou trois premiers articles ferrugineux ; funicule de 7 articles. Corselet à peine plus large que long, plus fortement rétréci en avant, qu'en arrière, médiocrement arrondi sur les côtés, base peu distinctement bisinuée ; les squamules sont plus condensées le long du bord postérieur. Écusson à squamosité blanchâtre. Élytres un peu plus larges que le corselet, un peu courtement ovales, distinctement arrondies sur les côtés, peu à peu rétrécies en arrière dès avant le milieu, épaules à peine saillantes. Dessous du corps couvert de squamules ovalaires cendrées-blanchâtres, assez serrées. Pattes revêtues de squamules piliformes cendrées peu serrées; cuisses mutiques, un peu épaisses.

Cette espèce est voisine du *tomentosus*; elle s'en distingue par une taille plus petite, ses antennes obscures, son corselet à peine bisinué à la base, ses épaules moins saillantes et ses stries moins fortes.

Hyères (Ch. Delarouzée), Saint-Raphaël (Raymond).

## MICCOTROGUS.

♀. **PYRENŒUS** Ch. Brisout. — Long. 2 3/4 mill.

*Oblongus, niger, modice convexus, subtus dense albido-squamulosus, supra squamulis augustis, piliformibus, cinereis, minus dense, vestitus ; antennis basi tibiis tarsisque ferrugineis ; thorace lateribus modice rotundato ; rostro lineari ; elytris subovalibus punctato-striatis ; femoribus muticis.*

La tête, la base du bec, le corselet et les élytres sont couverts de squamules étroites, piliformes, peu serrées, cendrées à reflets soyeux. Tête arrondie, ponctuée-serrée. Rostre de la longueur du corselet, assez mince presque linéaire, légèrement courbé, avec l'extrême sommet couleur de poix. Antennes avec les premiers articles ferrugineux ; funicule de six articles. Corselet un peu plus large que long, fortement rétréci en avant, modérément en arrière, ponctué-serré, les squamules sont un peu condensées le long du bord postérieur. Élytres un plus larges que le corselet, un peu courtement ovalaires, à peine arrondies sur les côtés, peu à peu rétrécies en arrière, après le milieu ; épaules légèrement saillantes, stries assez fines, intervalles ponctués rugueux. Pattes fortes, finement pubescentes ; cuisses noires mutiques.

Pyrénées, Cauteret (Ch. Delarouzée).

Faciès du *T. funicularis*, se rapproche un peu du *M. cuprifer*, mais il s'en distingue par sa taille un peu plus grande, sa forme un peu plus large, son rostre plus long, linéaire, et par la couleur de sa pubescence et de ses élytres.

---

Le *M. cuprifer*, est rare aux environs de Paris ; Fontainebleau ; F. m.

Le *M. posticinus* Sch. n'est qu'une petite variété du *M. picirostris* Fab. à élytres ferrugineuses postérieurement.

Le *Tychius molitor* Chevrolat, Rev. zool. de Guérin, 1859, ayant six articles au funicule, doit entrer dans le genre *Miccotrogus*.

Nees von Esenbeck. Histoire des Hyménoptères (*Hymenopterologia*). 3 vol. gr. in-8°.

Palisot-Beauvois. Insectes d'Afrique et d'Amérique. 1 vol. in-folio et atlas.

Paykull. Faune entomologique de la Suède (*Fauna Suecia*). 3 vol. in-8° reliés en 2.

Serville (Audinet). Manuscrits divers. 6 vol. in-8°.

Ces manuscrits contiennent des extraits d'ouvrages entomologiques et des notes particulières toutes écrites par feu notre savant Membre honoraire.

## IV.

## PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, tome II, 1862. 1 volume in-8° de 57 feuilles 1/2 avec 19 planches. Paris, 1862-1863 (deux exemplaires).

Le contenu et l'époque de la publication de chacun des quatre numéros trimestriels des Annales sont les suivants :

1er trimestre, comprenant : texte, pages 1 à 196 ; Bulletin, pages I à XVI (13 feuilles 1/4), et planches 1, 2, 3, 4 et 5. Paru le 5 juin 1862.

2e trimestre : texte, pages 197 à 452 ; Bulletin, pages XVII à XXXII (17 feuilles), et planches 6, 7, 8, 9 et 10. Paru le 8 octobre 1862.

3e trimestre : texte, pages 453 à 636 ; Bulletin, pages XXXIII à XL (12 feuilles), et planches 11, 12, 13, 14 et 15. Paru le 10 décembre 1862.

4e trimestre : texte, pages 637 à 796 ; Bulletin des séances, Bulletin bibliographique, Liste des Membres en 1862 et Tables, pages XLI à CXXIV (15 feuilles 1/4), et planches 16, 17, 18 et 19. Paru le 11 mars 1862.

E. DESMAREST.